

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 janvier 2001
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 31 décembre 2000, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la partie iranienne a continué de violer le cessez-le-feu et l'Accord de Téhéran relatif au no man's land séparant nos deux pays. Je vous joins en annexe à la présente un tableau décrivant les violations commises durant la période du 22 août au 24 novembre 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mohammed **Al-Humaimidi**

**Annexe à la lettre datée du 31 décembre 2000, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Faits</i>
1	22 août 2000	À 2 heures, la partie iranienne a ouvert le feu en face de la région de Ziyadia dans le Chatt al-Arab.
2	5 et 6 septembre 2000	Des embarcations de patrouille iranienne portant les noms Ashura 1 et 2 ont intercepté l'embarcation à moteur al-Ma'moun appartenant à M. Khalid Mohammed Ahmed al-Amr alors qu'il se trouvait à 500 mètres au nord-ouest du Khor 'Amiya.
3	22 septembre 2000	À 18 h 30, une vedette de patrouille iranienne de couleur bleue avec trois militaires à bord, munie à l'avant d'une mitrailleuse, a ouvert le feu à l'aveuglette en direction de l'autorité maritime commune en faisant route à vive allure vers la douane iranienne en face de Ra's al-Bicha en Iraq.
4	30 septembre 2000	À 16 h 30, un hélicoptère iranien a été observé devant les unités iraqiennes stationnées au point de coordonnées 9002 devant le poste de garde de Zayd, faisant route du nord vers le sud à une altitude de 500 mètres. À 16 h 40, l'appareil est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.
5	2 octobre 2000	À 1 heure, la voiture d'un iraquien, M. Haytham Farid, immatriculé 296301/Bagdad de marque Land Rover a été touchée devant la région de Ma'amir alors qu'il roulait entre Bassorah et al-Faw. Une balle venant de la partie iranienne a touché la porte arrière.
6	7 octobre 2000	La partie iranienne s'est emparée des personnes se trouvant sur le bateau de pêche iraquien immatriculé 2419/Bassorah qui avait quitté al-Bahr le 3 octobre 2000. Ces personnes, Ahmed Jamil, Hadi Nasser, Ahmed Aziz et Hussayn Ali ont été libérées le 22 octobre 2000.
7	8 octobre 2000	L'embarcation dénommée Al-Mashreq appartenant au patron Saad Mutchir a été capturée et conduite à Khor Moussa.

Numéro	Date	Faits
8	12 octobre 2000	Une embarcation militaire de patrouille iranienne avec à son bord quatre hommes armés d'armes légères a intercepté le bateau de pêche immatriculé 2679/Bassorah appartenant à M. Sahah Mohammed Khliou dans la région de Kiya, à l'intérieur de nos eaux territoriales. Les occupants du bateau de patrouille ont confisqué les biens et les pièces d'identité des pêcheurs et ont exercé des pressions sur eux pour les conduire vers la partie iranienne, mais ils ont réussi à s'enfuir.
9	13 octobre 2000	À 12 h 30, la même patrouille a intercepté d'autres pêcheurs au même endroit et a pris leurs pièces d'identité, le manifeste du bateau, et leur a demandé de les suivre en Iran, où les pêcheurs ont pu leur échapper et regagner le district d'al-Faw.
10	13 octobre 2000	À midi, une patrouille iranienne composée de quatre embarcations a intercepté des pêcheurs irakiens alors qu'ils pêchaient dans les eaux territoriales à Mina' al-Amiq. Ces éléments iraniens ont demandé aux pêcheurs leur pièce d'identité et le manifeste du bateau. Les pêcheurs ont pu s'enfuir et regagner le district d'al-Faw.
11	13 octobre 2000	Les bateaux <i>Laylian</i> et <i>Master Star</i> appartenant au patron pêcheur Sabah Jakhyour ont été saisis.
12	16 octobre 2000	Le dénommé Hachem Abdulah Gaabich s'est présenté au centre de douane à al-Faw et a déclaré qu'il pêchait dans les eaux territoriales irakiennes du Chatt al-Arab avec son embarcation immatriculée 4919/Bassorah dans la région de Rakah près de la région de Karin, à laquelle ne correspond pas un parallèle car il n'existe pas de carte la situant. Une embarcation militaire iranienne avec à son bord sept hommes armés a intercepté le bateau de pêche avec les marins qui s'y trouvaient. Les éléments iraniens ont inspecté le bateau de pêche et ont pris le manifeste ainsi que les pièces d'identité des pêcheurs.
13	18 octobre 2000	À 12 h 25, un hélicoptère iranien a été observé dans la région située au nord de Za'frane.

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Faits</i>
14		Deux jeeps transportant des Katioucha avec 10 tubes ont été observés venant de l'intérieur du territoire iranien. Les véhicules ont stationné au point de coordonnées 015500 et après 10 minutes, un camion de transport de marque Mercedes est venu de l'intérieur du territoire iraquien et a tracté les mitrailleuses à quatre canons qui se trouvaient au même endroit et est parti vers l'intérieur du territoire iranien.
15	20 octobre 2000	À 20 heures, la partie iranienne a tiré à l'aveuglette des coups de feu nourris en direction de la ville d'al-Faw, touchant à l'épaule gauche le commissaire Rachid Atiya Salim chargé du Centre de défense civile d'al-Faw.
16	22 octobre 2000	À 19 h 30, la partie iranienne a ouvert le feu à l'arme légère, tirant à l'aveuglette en direction du centre du district d'al-Faw, blessant M. Rachid Atiya Kathim al-Malki, un des responsables de la défense civile du district.
17	23 octobre 2000	À 7 heures, une unité du génie iranien a commencé à travailler au point de coordonnées 9117 avec un engin. Le travail a cessé à 17 heures.
18	25 octobre 2000	À 12 h 30, la partie iranienne a ouvert le feu à l'aveuglette en direction de la ville d'al-Faw, blessant à la jambe gauche un policier, M. Haydar Handan Badir, travaillant à la direction de la police des ports.
19	23-26 octobre 2000	Une unité du génie iranien composée de 10 personnes a commencé à travailler au point de coordonnées 154751 (al-Kharnoubiya); une autre composée de cinq personnes a travaillé au point de coordonnées 150790 derrière le cimetière iranien de 7 heures à 17 heures.
20	27 octobre 2000	La partie iranienne a tiré à l'aveuglette des coups de feu nourris de 18 h 30 à 18 h 40 puis de 20 h 20 à 20 h 40 en direction du centre du district d'al-Faw.
21	28 octobre-5 novembre	Une unité de génie iranien composée de 10 hommes a continué de travailler au point de coordonnées 154751 (al-Kharnoubiya).

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Faits</i>
22	31 octobre 2000	À 10 h 10, cinq petites embarcations iraniennes sont venues de la mer vers la région de Kasaba en face d'al-Faw. Elles étaient en fibres de verre de couleur rose, étaient équipées de moteurs Yamaha de 200 chevaux, transportaient chacune cinq personnes dont certaines portaient l'uniforme militaire. Les deux premières embarcations étaient équipées d'une mitrailleuse. Elles ont poursuivi leur route à proximité de la rive orientale du Chatt al-Arab. À 10 h 20, elles sont reparties en mer.
23	2 novembre 2000	À 13 h 30, un pick-up de marque Land Rover de couleur kaki est arrivé au poste d'observation iranien situé en face de nos unités au point de coordonnées 938745. Deux officiers et deux soldats en sont descendus et ont observé nos unités à l'aide de jumelles et d'une carte.
24	2 novembre 2000	À 12 h 30, un véhicule de marque Land Rover doté de vitres déformantes est arrivé au poste de garde iranien situé en face de nos unités au point de coordonnées 968738. En sont descendues cinq personnes, deux militaires et trois civils, qui ont marché dans la zone et se sont rendues au poste d'observation iranien et ont observé notre territoire.
25	3 novembre 2000	À 13 h 15, trois grands véhicules transportant un groupe de militaires et de civils munis d'appareils photographiques sont arrivés à proximité du poste de garde iranien dans la zone de Chalamja, au point de coordonnées 153785, où les passagers sont descendus et ont observé notre territoire à l'aide de jumelles.
26	3 novembre 2000	À midi, trois véhicules Toyota Land Cruiser équipés pour le transport, une ambulance et deux Land Cruiser militaires sont apparus. En sont descendus un groupe de civils et de militaires qui se sont rendus au poste iranien situé au point de coordonnées 216739.
27	3 novembre 2000	À 12 h 30, trois grands véhicules de transport et un pick-up se sont arrêtés au poste de garde iranien situé en face de nos unités à al-Kharnoubiya, au point de coordonnées 160751, de l'autre côté du canal de Janin. En sont descendus des militaires et des civils qui ont observé le Chatt al-Arab au moyen de jumelles.

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Faits</i>
28	3 novembre 2000	À 9 h 45, la partie iranienne a déployé une mitrailleuse lourde sur la colline située au point de coordonnées 4610 à proximité de la tour iranienne de 10 mètres de haut, alors qu'une autre mitrailleuse avait déjà été déployée à proximité de ladite tour.
29	4 novembre 2000	À 8 heures, la partie iranienne a déployé une mitrailleuse de type BKC en haut de la tour iranienne de Chosroes située en face du poste de garde irakien de Yassin, au point de coordonnées 4502.
30	4 novembre 2000	À 10 heures, un groupe se trouvant sur les tours iraniennes situées devant le poste de garde de Mandhariya s'est déployé à proximité des tours.
31	4-7 novembre 2000	L'unité du génie iranien composée de sept hommes a continué de travailler derrière le cimetière iranien au point de coordonnées 150790.
32	5 novembre 2000	La partie iranienne a tiré à l'aveuglette devant nos unités au point de coordonnées 4836, blessant à la jambe droite un appelé, M. Mohammed Abdullaziz Hayder, et, à 16 h 45, la partie iranienne a recommencé à tirer au même endroit.
33	8 novembre 2000	À 13 heures, la partie iranienne a tiré à l'aveuglette devant nos unités au point de coordonnées 3422.
34	8 novembre 2000	À 13 heures, la partie iranienne a tiré à l'aveuglette et de façon intermittente des coups de feu à l'arme légère en direction du district d'al-Faw dans le gouvernorat de Bassorah, blessant M. Ghanem Khalaf au pied droit et à la cuisse gauche.
35	11 novembre 2000	À 11 heures, la partie iranienne a tiré des coups de feu en direction du district d'al-Faw, blessant M. Mahmoud Kazem Chakir à la cuisse gauche alors qu'il était assis dans une embarcation appartenant à son père dans le district susmentionné.
36	11 novembre 2000	À 11 h 45, un hélicoptère militaire iranien a survolé le territoire iranien en face de nos postes de garde frontaliers à l'intérieur des districts de Badra, de Nahya Jissan et de Qariyata al-Chahabi. À 2 h 5, l'appareil est reparti à l'intérieur du territoire iranien.

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Faits</i>
37	12 novembre 2000	À 16 heures, la partie iranienne a tiré sur nos positions situées au point de coordonnées 6522 quatre obus de mortier de 120 mm et une cinquantaine de projectiles à l'aide d'une arme de type BKC depuis l'intérieur du territoire iranien au point de coordonnées 6724, blessant les hommes dont le nom est indiqué ci-après et endommageant le châssis d'une ambulance qui approvisionnait en eau nos unités : l'appelé Mohammed Malullah Hussein, l'appelé Amir Nabil Abdullah, l'appelé Abbas Muslim Najm et l'appelé Nahid Hussayn Abboud.
38	14 novembre 2000	L'unité du génie iranien composée de sept hommes a continué à travailler derrière le cimetière iranien situé au point de coordonnées 15079.
39	11-14 novembre 2000	L'unité du génie iranien composée de sept hommes a continué à travailler au point de coordonnées 154751 (al-Kharnoubiya).
40	14 novembre 2000	Le propriétaire de l'embarcation immatriculée 117/Bassorah, M. Khalil Ibrahim Salman, est parti en mer dans les règles en vue de pêcher, le nombre total des personnes à bord de l'embarcation s'élevant à sept. À 8 heures, le 22 novembre 2000, ils ont été interceptés dans le Chatt al-Arab à proximité d'al-Karin par trois embarcations iraniennes armées. Des éléments iraniens ont inspecté le bateau de pêche et ont confisqué le manifeste. Les pêcheurs ont réussi à prendre la fuite alors que les Iraniens inspectaient d'autres embarcations iraqiennes et ils ont regagné al-Faw sans incident notable.
41	15 novembre 2000	À 15 heures, un hélicoptère iranien a été observé alors qu'il survolait du sud vers le nord à basse altitude nos unités situées au point de coordonnées 940020.
42	16-24 novembre 2000	L'unité du génie iranien composée de sept personnes a continué à travailler derrière le cimetière iranien situé au point de coordonnées 150790.

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Faits</i>
43	21 novembre 2000	Les propriétaires des embarcations immatriculées 1558/Bassorah, 2358/Bassorah et 2222/Bassorah sont partis pêcher dans les eaux territoriales. Des embarcations militaires iraniennes armées les ont attaqués dans le Chatt al-Arab à proximité d'al-Karin et les ont contraints à s'arrêter séparément et leur ont confisqué le manifeste puis leur ont demandé de les suivre en Iran. À la faveur de la nuit, les bateaux de pêche ont réussi à prendre la fuite et à regagner al-Faw le 22 novembre 2000 sans incident notable.
44	22 novembre 2000	À 9 h 50, deux avions iraniens ont été observés devant nos unités situées au point de coordonnées 9302 faisant route du nord vers le sud parallèlement au remblai frontalier, volant à moyenne altitude avant de regagner l'intérieur du territoire iranien devant nos positions situées au point de coordonnées 9476.
45	24 novembre 2000	À 10 h 15, la partie iranienne a tiré 10 obus de mortier de 81 mm qui sont tombés au point de coordonnées 6627.
